



**IGO**  
Instituut voor  
Gerechtelijke Opleiding

**IFJ**  
Institut de Formation  
Judiciaire

# Edition périodique: Janvier 2026

## Infos générales concernant la newsletter juridique 'IFJ Lex'

Au travers de cette lettre d'information périodique, l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ) souhaite vous informer de la législation (imminente) et des activités au sein des différents arrondissements judiciaires ainsi que des autorités nationales et internationales partenaires.

L'objectif de ces actualités est de vous donner un aperçu des informations et documents en circulation dans le monde judiciaire et d'améliorer le partage de connaissances entre les autorités judiciaires.

### Langue

Certains documents ne sont disponibles qu'en néerlandais, en français ou en anglais.

### Rubriques

Les rubriques clés peuvent différer d'une newsletter à l'autre selon les informations reçues.

### Banque de données IFJ Lex

Souhaitez-vous retrouver tout le contenu de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex' dans un seul endroit ? C'est dorénavant possible via notre nouvelle '[banque de données juridiques IFJ Lex](#)', dans laquelle nous rassemblons toutes les informations provenant de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex'. Cette banque de données vous permettra de consulter les versions précédentes de la lettre d'information juridique ainsi que les informations et documents y figurant.

### Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via [redac\\_igo@igo-ifj.be](mailto:redac_igo@igo-ifj.be). Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.

## L'IFJ est actif sur X et LinkedIn

Dorénavant, l'IFJ est également actif sur X et LinkedIn. Par ces canaux, nous souhaitons d'une part faire connaître notre offre de formations auprès de groupes cibles spécifiques qui ne sont pas actuellement magistrats professionnels et membres du personnel judiciaire, et d'autre part diffuser des informations générales comme l'IFJ Lex, le rapport annuel ou d'autres mises à jour telles que mesures contre le coronavirus.

Vous pouvez suivre notre compte X ici : [https://x.com/igo\\_ifj](https://x.com/igo_ifj)

Vous pouvez suivre notre compte LinkedIn ici : <https://be.linkedin.com/company/igo-ifj>

# Tables des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Actualités des hautes juridictions .....</b>                             | <b>3</b>  |
| 1. <b>Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) .....</b>                | <b>3</b>  |
| 2. <b>Cour de justice .....</b>   | <b>3</b>  |
| 3. <b>Cour constitutionnelle.....</b>                                       | <b>6</b>  |
| 4. <b>Cour de cassation .....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>Actualités des cours et tribunaux.....</b>                               | <b>7</b>  |
| <b>Universités – Barreaux – Associations - Autres .....</b>                 | <b>7</b>  |
| 1. <b>Universités.....</b>  | <b>7</b>  |
| 2. <b>Autres .....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>Actualités du Parlement.....</b>   | <b>9</b>  |
| 1. <b>Autres législations - liens utiles .....</b>                          | <b>9</b>  |
| <b>Autres institutions nationales, européennes et internationales .....</b> | <b>10</b> |
| 1. <b>Législation européenne – liens statiques .....</b>                    | <b>10</b> |
| <b>Contact .....</b>  | <b>10</b> |

# Actualités des hautes juridictions

## 1. Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)

(<http://www.echr.coe.int>)

### Plateforme de partage des connaissances de la CEDH

- [Site web HUDOC](#)

### Conseil de l'Europe

- [Plateforme de partage des connaissances](#)

## 2. Cour de justice ([www.curia.europa.eu](http://www.curia.europa.eu))

### Lettre d'information de la Cour de justice

Il s'agit d'une lettre d'information périodique de la Cour de justice de l'Union européenne présentant certaines affaires pendantes et reprenant les points-clés des arrêts et des conclusions.

- [Lettre d'information 12 au 16 janvier 2026](#)
- [Lettre d'information 19 au 23 janvier 2026](#)
- [Nieuwsalert 15 januari 2026 \(NL\)](#)
- [Nieuwsalert 22 januari 2026 \(NL\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 22. Dezember 2025 – 23. Januar 2026 \(DE\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 12. – 23. Januar 2026 \(DE\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 19. – 30. Januar 2026 \(DE\)](#)
- [Gerichtshof der Europäischen Union 19. – 30. Januar 2026 – geänderte Fassung \(DE\)](#)

## Sélection d'arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour

Arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour avec mise en évidence des affaires pour lesquelles la Belgique est partie.

- [C-448/23](#), Arrêt du 18 décembre 2025, Manquement d'État – Article 2 TUE – Article 4, paragraphe 3, TUE – Article 19, paragraphe 1, second alinéa, TUE – État de droit – Protection juridictionnelle effective dans les domaines couverts par le droit de l'Union – Principes d'autonomie, de primauté, d'effectivité et d'application uniforme du droit de l'Union – Principe de l'effet contraignant de la jurisprudence de la Cour – Arrêts du Trybunał Konstytucyjny (Cour constitutionnelle, Pologne) – Arrêts de la Cour et mesures provisoires au titre de l'article 279 TFUE relatifs à l'article 19, paragraphe 1, second alinéa, TUE – Rejet par le Trybunał Konstytucyjny (Cour constitutionnelle) de ces arrêts et de ces mesures provisoires comme étant ultra vires – Identité constitutionnelle nationale – Interdiction faite par le Trybunał Konstytucyjny (Cour constitutionnelle) à tous les organes des pouvoirs publics d'appliquer l'article 2 et l'article 19, paragraphe 1, second alinéa, TUE – Article 47, deuxième alinéa, de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Exigence d'un tribunal indépendant et impartial, établi préalablement par la loi – Composition irrégulière du Trybunał Konstytucyjny (Cour constitutionnelle)
- [C-325/24](#), Arrêt du 18 décembre 2025, Renvoi préjudiciel – Espace de liberté, de sécurité et de justice – Coopération judiciaire en matière pénale – Directive 2014/41/UE – Décision d'enquête européenne en matière pénale – Article 3 – Champ d'application matériel – Notion de "mesure d'enquête" – Finalité – Obtention de preuves – Article 10 – Recours à un type différent de mesure d'enquête – Article 11 – Motifs de non-reconnaissance ou de non-exécution – Droits fondamentaux – Article 22 – Transfèrement temporaire de la personne détenue vers l'État membre d'émission aux fins de la réalisation d'une mesure d'enquête – Article 24 – Audition par vidéoconférence de la personne poursuivie – Article 24, paragraphe 2, sous b) – Principes fondamentaux du droit de l'État membre d'exécution.
- [C-580/24](#), Conclusion du 18 décembre 2025, Renvoi préjudiciel – Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Article 6 – Droit à la liberté et à la sûreté – Coopération judiciaire en matière pénale – Mandat d'arrêt européen – Décision-cadre 2002/584/JAI – Article 12 et article 23, paragraphe 5 – Maintien de la personne recherchée en détention – Article 5, paragraphe 1, sous f) de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales – Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
- [C-641/23](#), Arrêt du 15 janvier 2026, Renvoi préjudiciel – Espace de liberté, de sécurité et de justice – Coopération judiciaire en matière pénale – Décision-cadre 2002/584/JAI – Mandat d'arrêt européen émis aux fins de l'exercice de poursuites pénales – Article 2, paragraphe 4 – Condition de la double incrimination – Article 4, point 1 – Motif de non-exécution facultative du mandat d'arrêt européen – Article 5, point 3 – Remise de la personne concernée subordonnée à une garantie de renvoi dans l'État membre d'exécution afin d'y subir la peine ou la mesure de sûreté privatives de liberté prononcée dans l'État membre d'émission – Objectifs – Réinsertion sociale – Lutte contre l'impunité – Décision-cadre 2008/909/JAI – Reconnaissance mutuelle des jugements en matière pénale aux fins de leur exécution dans un autre État membre – Article 7, paragraphes 3 et 4 – Article 9, paragraphe 1, sous d) – Motif de non-reconnaissance du jugement et de non-exécution de la condamnation tiré de l'absence de double incrimination – Article 25 – Exécution des condamnations à la suite d'un mandat d'arrêt européen
- [C-748/24](#), Conclusions du 15/1/26 - Renvoi préjudiciel – Espace de liberté, de sécurité et de justice – Coopération judiciaire en matière pénale – Droits fondamentaux – Présomption d'innocence et droits de la défense – Ordonnance d'une juridiction de première instance de non-lieu à statuer pour absence de caractère pénal des actes examinés – Annulation par la juridiction supérieure – Caractère pénal allégué de ces actes par la juridiction supérieure – Mesures appropriées pour réparer la violation de la présomption d'innocence

- [C-77/24](#), Arrêt du 15/1/26 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Loi applicable aux obligations non contractuelles – Règlement (CE) no 864/2007 – Article 4, paragraphe 1 – Champ d'application – Responsabilité délictuelle d'un organe d'une société organisant des jeux de hasard en ligne sans disposer de la concession requise – Action en remboursement de pertes de jeu – Lieu de survenance du dommage
- [C-633/23 \(affaire belge\)](#), Arrêt du 18 décembre 2025, Renvoi préjudiciel – Marché intérieur de l'électricité – Règlement (UE) 2022/1854 – Intervention d'urgence pour faire face aux prix élevés de l'énergie – Article 2, points 5 et 9 – Articles 6 à 8 – Plafond sur les recettes issues du marché obtenues par les producteurs d'électricité utilisant certaines sources d'énergie – Détermination des "recettes issues du marché" – Réglementation nationale prévoyant le recours à des présomptions soit irréfragables, soit réfragables au moyen d'autres présomptions – Principe de proportionnalité – Article 22, paragraphe 2, sous c) – Période d'application des articles 6 à 8 de ce règlement – Application d'une mesure de plafonnement des recettes pour une période antérieure à celle prévue par ledit règlement, en vertu d'une réglementation nationale adoptée postérieurement à l'entrée en vigueur du même règlement – Principes de primauté et d'effectivité du droit de l'Union – Principe de coopération loyale
- [C-771/24 \(affaire belge\)](#), Conclusions du 18 décembre 2025, Renvoi préjudiciel – Environnement – Évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement – Obligation d'effectuer une évaluation environnementale – Plan ou programme dans les secteurs des transports, de l'aménagement du territoire urbain et rural ou de l'affectation des sols – Arrêté fixant les conditions d'exploitation applicables aux parkings – Maintien des effets
- [C-776/24 \(affaire belge\)](#), Arrêt du 18 décembre 2025, Renvoi préjudiciel – Fonctionnaires – Statut des fonctionnaires de l'Union européenne – Annexe VIII – Pensions – Droits à pension acquis avant l'entrée au service de l'Union européenne – Transfert au régime de pension des institutions de l'Union européenne – Demande de transfert du travailleur – Irrévocabilité de ce transfert – Enrichissement sans cause
- [C-151/25 \(affaire belge\)](#), Conclusions du 18 décembre 2025, Demande de décision préjudicielle – Convention d'Aarhus – Article 6 – Participation du public – Article 6, paragraphe 1 – Points 20 et 22 de l'annexe I – Article 6, paragraphe 10 – Réexamen ou mise à jour des conditions d'exploitation d'une activité – Prolongation de la durée d'un permis de construire et d'exploitation d'un parc éolien – Obligation de soumettre cette prolongation à une phase de participation du public
- [C-52/25 \(affaire belge\)](#), Conclusions du 15/1/26, Renvoi préjudiciel – Aides d'États – Règlement (UE) no 702/2014 – Exemption par catégorie de certaines aides aux secteurs agricole et forestier – Aides destinées à compenser les dommages causés par des phénomènes climatiques défavorables pouvant être assimilés à une calamité naturelle – Réduction du montant de l'aide en cas de défaut de souscription d'une assurance – Impossibilité pour le bénéficiaire de l'aide de souscrire l'assurance demandée

### **3. Cour constitutionnelle** (<http://www.const-court.be/>)

#### **Arrêts de la Cour constitutionnelle**

- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 18 décembre 2025](#)
- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 8 janvier 2026](#)
- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 15 janvier 2026](#)

#### **Sélection des arrêts de la Cour constitutionnelle**

Sélection des publications récentes concernant la jurisprudence de la Cour constitutionnelle

- [Octobre - Décembre 2025](#)

### **4. Cour de cassation**

([https://justice.belgium.be/fr/ordre\\_judiciaire/cours\\_et\\_tribunaux/cour\\_de\\_cassation](https://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/cours_et_tribunaux/cour_de_cassation))

#### **Libercas : actualités de la Cour de cassation**

Libercas contient les sommaires des arrêts de la Cour de cassation publiés, classés selon la liste des mots-clés de la Cour.

- [Libercas novembre - août 2025](#)

# Actualités des cours et tribunaux

## Cour d'appel d'Anvers

Aperçu de la documentation récemment publiée concernant la législation, la doctrine, la jurisprudence en matière de droit pénal de la Cour d'appel d'Anvers.

- [190<sup>ste</sup> editie \(november - december 2025\) \(NL\)](#)

# Universités – Barreaux – Associations - Autres

## 1. Universités

### Centre de droit privé

- [Les pages n°202 - 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)
- [Les pages n°203 - 15 janvier 2026](#)

### Université Catholique de Louvain

- [Cahiers de l'EDEM – Décembre 2025](#)
- [Colloque « Le droit et les limites planétaires et sociales » \(19 – 20 mars 2026\)](#)

## 2. Autres

### Sélection d'arrêts de la CJUE par Rechtspraak.nl

Aperçu global de la jurisprudence européenne

- [Rechtspraak Europa \(januari 2026\) \(NL\)](#)

### Tweede colloquium over begrijpelijke rechtstaal – Hoe communiceert een jurist helder, duidelijk en doelgericht

- [Uniek verslag met aanvullende tips bij het eerste congresboek van 2016 \(NL\)](#)

### News d'automne du droit international de la famille et de la jeunesse

- [Décembre 2025](#)

# Actualités du Parlement

## 1. Autres législations - liens utiles

### Liens utiles

- NOUVEAU site web de la Cour de cassation : <https://courdecassation.be/fr>
- [Justel](#)
- [lubel => Juportal](#)

**Important :** En ce qui concerne l'utilisation de Jure-Juridat :

- [Le nouveau moteur de recherche JUPORTAL remplace Jure-Juridat](#)
- [Moniteur belge](#)
- [Collège des cours et tribunaux](#)
- [Collège du Ministère public](#)
- [Le ministère public en image](#)
- [Senlex](#)
- [Belgiquelex : banque carrefour de la législation](#)
- [Législation coordonnée](#)
- [Rechtsreeks.be – Digitale archieven](#)
- [Fisconet plus du SPF Finances](#)
- [Catalogue commun des bibliothèques fédérales](#)
- Bibliothèque du SPF Justice : <https://justice.belgium.be/fr/bibliotheque>
- Bibliothèque du SPF Finances : <https://finances.belgium.be/fr/biblioth%C3%A8que>

La Bibliothèque est libre d'accès pour toute personne intéressée. Les recherches se font par les visiteurs eux-mêmes, et le personnel est à disposition pour aider dans la consultation et la recherche des collections disponibles.

Seuls les fonctionnaires du SPF Finances en activité de service peuvent emprunter des ouvrages avec un maximum de 3 unités pour une période de 1 (un) mois.

Seuls sont empruntables les ouvrages indiqués comme tels dans la base de données. (Revues, dictionnaires, mises à jour,... ne sont pas prêtables, mais consultables sur place). Les fonctionnaires peuvent suggérer l'acquisition d'ouvrages intéressants pour la Bibliothèque au moyen du [formulaire de suggestion](#).

Ce formulaire est à envoyer à l'adresse mail de la Bibliothèque : [bib.noga@minfin.fed.be](mailto:bib.noga@minfin.fed.be)

Les visiteurs peuvent faire des copies en respectant la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins, ainsi que le code déontologique (ICT) du SPF Finances du 1er septembre 2020 qui est d'application pour tout utilisateur de la Bibliothèque

# Autres institutions nationales, européennes et internationales

## 1. Législation européenne – liens statiques

### Liens statiques

Banque de données sur la législation européenne

- [Eur-lex - Point d'accès à la législation de l'Union européenne sur le web](#)
- [Eur-lex - Synthèses de la législation de l'UE](#)
- [Office de publication de l'Union européenne](#)
- [Portail européen e-Justice](#)
- [Sources pour retrouver des infos UE](#)
- **NOUVEAU !** Site internet, banque de données et forum relatif à la coopération judiciaire civile et droit international privé : <https://www.just-be-europe.be/>
- **Appel à tous les magistrats qui traitent des dossiers civils et commerciaux avec des aspects de coopération judiciaire civile et de DIP** : faites usage du réseau belge d'euro-coordinateurs, du site web, de la banque de données et du forum de discussion : <https://www.just-be-europe.be/>

# Contact

### Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via [redac\\_igo@igo-ifj.be](mailto:redac_igo@igo-ifj.be). Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.